



BORA CHUNG
LAPIN
MAUDIT

RIVAGES

Bora Chung est née à Séoul en 1976. Son recueil de nouvelles *Lapin maudit*, sélectionné pour le National Book Award et l'International Booker Prize, a été traduit dans de nombreux pays. Elle est titulaire d'un doctorat en littérature slave de l'université d'Indiana, a enseigné la langue et la littérature russes ainsi que la science-fiction à l'université Yonsei, et traduit des œuvres littéraires modernes du russe et du polonais vers le coréen.

Une lampe maléfique en forme de lapin cause la ruine d'une famille industrielle, une femme est terrorisée par une créature née de ses propres déjections, une renarde saigne de l'or et maudit le marchand qui la retient prisonnière, un fantôme se hâte sur une grand-place de Pologne. Mêlant conte lugubre et horreur corporelle, ce recueil de nouvelles développe un imaginaire sans limite et offre une analyse fascinante des maux de nos sociétés. Sélectionné pour le National Book Award et l'International Booker Prize, *Lapin maudit* a valu à Bora Chung une reconnaissance internationale.

« Ces dix nouvelles brèves ouvrent le monde sur un infini mouvant, changeant, avec cette rare politesse intelligente des contes de fées et des histoires à dormir debout. » *Le Monde des livres*

« Des histoires où le corps lui-même incarne le réceptacle comme l'expression de la malédiction ou de la vengeance. » *Libération*

« Un style trash organique. Bon appétit. » *Le Point*

De la même autrice
chez le même éditeur

La Ronde de nuit

Bora Chung

LAPIN MAUDIT

Traduit du coréen
par Han Yumi et Hervé Péjaudier

Rivages/imaginaire

Retrouvez l'ensemble des parutions
des Éditions Rivages sur
editions-rivages.fr

Collection dirigée par Valentin Baillehache

La publication de ce livre a été soutenue par
l'Institut coréen de traduction littéraire, LTI Korea

Édition originale publiée en 2017 par Arzak
et en 2023 par Rabbit Hole sous le titre : 저주 토끼
(titre anglais : *Cursed Bunny*)

Traduction publiée pour la première fois
par les éditions Matin Calme en 2023.

Cette nouvelle édition est publiée
en accord avec l'auteure par l'intermédiaire
de Greenbook Agency, Séoul.

Couverture : © *They*, Beth Cavener.

© Chung Bora, 2017, tous droits réservés
© Éditions Payot & Rivages, Paris, 2025,
pour la traduction française

ISBN : 978-2-7436-6782-5

Lapin maudit

Mon grand-père disait toujours :

– Quand tu confectionnes un objet maléfique, il est important qu’il soit agréable à regarder.

Et de fait, la lampe était très mignonne. Elle représentait un lapin assis sous un arbre. L’arbre avait l’air un peu faux, mais le lapin, lui, avait à l’évidence été très soigneusement réalisé. Sur le modelé uniformément blanc du corps, de petites taches noires figuraient le bout des oreilles et de la queue, ainsi que les deux yeux. Cette lampe avait été construite dans un matériau dur, mais le petit nez rose de l’animal et sa fourrure touffue évoquaient un grand sentiment de douceur. Lorsqu’on l’allumait, le lapin devenait éblouissant de blancheur et semblait prêt à dresser les oreilles ou à remuer le nez, comme s’il était en vie.

Chaque objet a son histoire. Ce fétiche maléfique ne manquait pas d’avoir la sienne. Grand-père, assis dans son fauteuil juste à côté de ladite lampe, s’apprêtait à me raconter pour la énième fois cette histoire que je connaissais par cœur.

Cette lampe, il l'avait conçue au bénéfice d'un de ses amis.

On ne doit jamais réaliser un fétiche ensorcelé pour son usage personnel. De même est-il interdit d'ensorceler à titre privé un objet fabriqué par les soins de notre propre famille. Telles étaient les lois non écrites qui se transmettaient depuis des générations dans notre famille de sorciers. Le lapin avait été la seule et unique entorse à cette loi.

– Mon ami venait d'une famille d'artisans producteurs de spiritueux.

Il commençait toujours comme ça. Ensuite, à chaque fois, il me demandait :

– Tu sais ce que c'est, un producteur de spiritueux ?

Bien sûr que je le savais. Il me l'avait expliqué tant et tant de fois. De toute manière, mon grand-père enchaînait sans me laisser le temps de lui répondre :

– Aujourd'hui, on appelle ça une distillerie. Dans la région, c'était la plus grande. Une boîte comme ça, de nos jours, on n'en trouve plus, mais à l'époque, c'était une entreprise prospère qui fournissait du travail à tous les gens du voisinage. Et son patron était un personnage influent et respecté dans la région.

Grand-père ne se souvenait plus comment avait pu se nouer une amitié entre l'héritier d'un notable et celui d'un sorcier. « Je n'en sais rien », voilà ce qu'il me confirmait à chaque fois. En réalité, les membres de la famille de mon grand-père, la mienne donc, étaient officiellement connus comme « forgerons ». Ce qu'ils étaient d'ailleurs, répondant aux commandes, fabriquant ou réparant toutes sortes d'outils agraires et autres machins en ferraille. Pour autant, notre vraie spécialité était parfaitement connue des

habitants du village, et du plus grand au plus petit, tout le monde savait à quoi s'en tenir.

Chamane, sorcier, jeteur de sort ou nécromant, toutes ces professions qui ont à voir avec ce que l'on englobe aujourd'hui sous le terme politiquement correct d'« occultisme » vous condamnaient à vivre dans les marges les plus basses de la société. Pour parfaitement injuste que soit une telle discrimination, l'époque était ainsi faite. Et le pire était que les gens de la famille de mon grand-père, la mienne donc, étaient traités encore plus bas que le plus bas des réprouvés. Parce que nous n'organisions pas de cérémonies comme le font les vrais chamanes, nous ne pratiquions pas la divination, nous ne nous occupions d'aucun rituel funéraire, ni nettoyage des corps, ni ensevelissement. Bref, notre situation n'était pas très claire : d'un côté, tout le monde savait plus ou moins sans le dire que nous avions partie liée avec des pratiques occultes de type chamanique ; de l'autre, chacun voyait que nous forjions le fer et fabriquions ou réparions des outils agricoles, sans compter une rumeur persistante qui courait, selon laquelle il valait mieux ne pas nous chercher noise sous peine de subir un mauvais sort. Même si notre tradition familiale nous interdisait d'utiliser à notre profit nos pouvoirs maléfiques, les habitants de notre quartier n'en savaient rien, et même s'ils l'avaient su, cela n'aurait rien changé. De toutes les manières, notre famille était ostracisée.

– Mais lui, c'était mon ami, et il se contrefichait complètement de ça, précisait à chaque fois mon grand-père.

Cet ami n'attachait aucune importance aux rumeurs circulant dans le voisinage, aux chuchotements, aux

regards où se mêlaient la peur et la curiosité. Pour cet héritier d'une famille de distillateurs de spiritueux, ce n'était pas la profession des parents qui allait l'empêcher de devenir ami avec n'importe lequel des gamins de son âge, vivant dans le même quartier et fréquentant la même école. Et quand ils virent que le fils du plus riche et influent négociant de la ville jouait amicalement avec lui, les autres enfants commencèrent à entretenir à leur tour des relations de bonne intelligence avec mon grand-père.

— Ses parents étaient très ouverts, ne cessait-il de me répéter. Ils n'ont jamais utilisé leur richesse et leur pouvoir pour écraser qui que ce soit. Au contraire, ils saluaient chacun d'une inclination de tête polie, et ils étaient toujours les premiers à rendre service lors de l'organisation de mariages ou de funérailles.

En plus, son père était, comme on dirait aujourd'hui, un entrepreneur innovant. Après avoir débuté en petit artisan de quartier, il avait standardisé le modèle de production et modernisé son équipement, à partir de quoi il avait élargi sa zone de chalandise jusqu'à voir s'ouvrir la perspective du marché national. Et puis la Guerre civile avait éclaté, et quand la famille de son ami avait pu remonter du Sud où elle s'était réfugiée et qu'elle avait constaté qu'il ne restait plus rien du quartier, et particulièrement plus rien de sa distillerie, elle n'avait pas baissé les bras. Puisque toutes ses installations avaient été ravagées par les bombes et le feu, ce serait l'occasion de repartir sur de nouvelles bases et de relancer une production organisée selon des critères modernes.

L'ami de mon grand-père avait bientôt adhéré aux objectifs parentaux, et pris très au sérieux le rôle d'héritier qu'on lui attribuait.

– Nous, on pensait qu’il suivrait une filière commerciale, puisqu’il était appelé à diriger l’entreprise, mais il a choisi un cursus d’ingénieur. Son ambition avouée était de parvenir à une production à l’échelle industrielle qui n’altère pas les qualités gustatives de son eau-de-vie artisanale issue de la distillation de riz passé à l’étuve. À peine ses études au lycée terminées, il avait dix-neuf ans et affichait déjà une détermination sans faille ; il partirait à la conquête du marché et imposerait à la nation les saveurs traditionnelles de l’eau-de-vie familiale !

Malheureusement, son ambition se heurta à la politique sanitaire gouvernementale. Pour nos dirigeants, l’objectif premier était de parvenir à l’autosuffisance en matière de riz, et la fermentation alcoolique de cette céréale en vue de distillation fut purement et simplement interdite. C’est ainsi que la méthode traditionnelle, qui consistait à verser de l’eau pure sur un mélange de riz cuit à l’étuvée et de levure pour parvenir à la fermentation, disparut par décret, en place de quoi on se contentait de mettre une goutte d’eau dans 99 % d’éthanol, mélange répugnant auquel on ajoutait des édulcorants pour le rendre buvable, et du coup, ce fut cette camelote qui inonda le marché.

L’ami de mon grand-père était désespéré, mais pas prêt pour autant à renoncer. Après tout, il était l’héritier d’un savoir-faire dans la distillerie qui remontait à plusieurs générations, et il avait emmagasiné un sérieux bagage personnel sur le sujet. Il se plia sans arrière-pensée aux objectifs gouvernementaux, admettant qu’il fallait protéger la filière rizicole, et reconnaissant que nourrir les gens était plus important que les abreuver d’alcool. Et il s’attela à rechercher des méthodes de production qui permettaient de

retrouver malgré tout l'intensité du goût obtenu par les procédés de distillerie traditionnelle, en travaillant sur les proportions des diverses matières premières, le degré d'alcool, la température de fermentation, tout en jonglant pour respecter les termes de la loi concernant l'usage du riz fermenté.

À cet instant de son récit, mon grand-père introduisait toujours une pause dramatique :

– Alors, à ton avis, qu'est-ce qui s'est passé ?

Et il me fixait droit dans les yeux en me posant cette question.

– Mon ami, est-ce qu'il a réussi son coup, ou alors tout a échoué ?

Depuis le temps qu'il me racontait et racontait cette histoire, évidemment, je connaissais la réponse. Mais comme d'habitude, je secouai négativement la tête.

– Il a réussi. Parce qu'il était intelligent et tenace.

C'était ce qu'il disait à chaque fois. Avant d'ajouter, avec un sourire mélancolique :

– C'est après que tout s'est écroulé.

La seule préoccupation de l'ami de mon grand-père était de développer les techniques permettant d'obtenir une eau-de-vie aussi savoureuse que bonne pour la santé. Il ignorait totalement que ce que les temps nouveaux réclamaient en priorité, c'était d'avoir de bonnes relations avec les politiciens, des réseaux solides et des invitations à rendre, sans oublier de verser ici ou là les pots-de-vin nécessaires, choses plus essentielles que la qualité des produits ou de l'amélioration des équipements.

Sans compter que s'était développée une entreprise plus importante que la sienne, dont l'objectif était de s'emparer de ce marché de l'alcool en pleine

mutation, et qui savait s'y prendre, question relations privilégiées, maillage de réseaux et réceptions mondaines. Elle avait lancé une campagne publicitaire éhontée, vantant les mérites de ce mélange de flotte et d'édulcorant comme étant le parangon du « goût traditionnel » et « la boisson dont notre peuple raffole ».

Ils asseyaient leur légitimité en inondant journaux et télévisions de campagnes publicitaires bien-pensantes, mais ne se privaient pas de faire courir par-derrière les plus infâmes rumeurs, selon lesquelles l'eau-de-vie qui sortait de l'entreprise de l'ami de mon grand-père était « coupée avec de l'alcool industriel », qu'elle rendait les gens aveugles, pour ne pas dire paralytiques, quand elle ne conduisait pas directement à la mort ceux qui en consommaient trop.

C'est ainsi que les chiffres de vente de l'ami de mon grand-père tombèrent en chute libre. Il fut contraint de fermer son usine. Il avait beau tout tenter pour contrecarrer ces mensonges, rien n'y faisait, personne ne le croyait. Il avait même proposé aux télévisions de venir le filmer en train de boire l'eau-de-vie sortie de ses chaînes, pour leur prouver à quel point ce produit était sain, mais personne n'avait pris la peine de lui répondre. Il faut se rappeler qu'à l'époque internet n'existait pas, et lorsque la presse, la radio et la télévision vous tournaient le dos, vous n'aviez aucun moyen de vous expliquer ni de vous justifier. Quant aux tribunaux, en ces temps où les échanges de textos et les captures d'écran n'existaient pas non plus, ils s'étaient révélés inopérants face à l'impossibilité de remonter à la source de ces rumeurs mensongères l'accusant de noyer son eau-de-vie dans des flots d'alcool industriel. Lorsque la justice avait fini par conclure qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre l'action, que

les faits de calomnie n'étaient pas avérés et que l'on ne pouvait dès lors considérer que l'honneur du plaignant avait été diffamé, l'ami de grand-père s'était retrouvé face à une montagne de dettes accumulées entre la faillite de son entreprise et les frais de procédure. C'est ainsi qu'à peine trentenaire, en pleine force de l'âge, il s'était pendu, ne laissant à sa famille qu'une lettre testamentaire où il demandait qu'on lui pardonne son geste. Sa femme, traumatisée d'avoir été celle qui avait découvert le corps, s'était évanouie à plusieurs reprises durant les funérailles, et n'avait pas tardé à rejoindre son mari en ces lieux d'où l'on ne revient pas. Leurs enfants devenus subitement orphelins avaient été généreusement recueillis par une branche collatérale vivant de l'autre côté des mers, et depuis on n'avait plus jamais entendu parler d'eux.

C'est ainsi que la grosse entreprise, celle qui avait répandu la rumeur du « coupage avec de l'alcool industriel », avait pu racheter à un prix bradé la petite société en faillite de l'ami de mon grand-père, avec l'usine, les entrepôts et tout son équipement. Quant à la recette secrète de fabrication de son eau-de-vie, à laquelle il avait sacrifié sa vie entière, elle fut soigneusement enfouie dans les tréfonds d'un coffre-fort.

— Mais pourquoi l'ont-ils enfouie dans les tréfonds d'un coffre-fort ?

C'était la question, un peu naïve, que j'avais posée la première fois qu'il m'avait conté cette histoire.

— Vois-tu, la seule préoccupation de cette entreprise, c'était de gagner un maximum d'argent en fourguant de l'alcool bas de gamme, et surtout pas de développer un produit de qualité.

Mon grand-père m'expliquait tout très clairement.

– Et non seulement ça, mais il n'était pas question de laisser un autre se mêler de développer un produit de qualité.

Voilà comment disparut, enfoui à tout jamais dans les ténèbres insondables, le secret de fabrication permettant de produire selon des méthodes modernes une eau-de-vie ayant conservé toutes les vertus d'une recette familiale transmise de génération en génération.

Et voilà pourquoi mon grand-père conçut ce lapin maléfique.

– Son crime, ce n'était pas d'avoir voulu mettre sur le marché une eau-de-vie saine, non, son crime, c'était de ne pas avoir entretenu de bonnes relations avec les gens qui détiennent le pouvoir, ni voulu investir dans les magouilles et les pots-de-vin. C'est pour ça qu'une famille entière a été brisée et définitivement détruite.

Il secoua la tête avec détermination.

– Ah, si tu pouvais savoir à quel point il était généreux, bon, dévoué à son entreprise, attentionné auprès de sa femme... Si tu savais quel ami merveilleux c'était...

Il avait beau m'avoir raconté cette histoire des dizaines de fois, dès qu'il en arrivait à ce passage, sa voix se mettait à trembler, ses yeux se bordaient de rouge.

– Détruire ainsi une vie, pulvériser une famille entière... Qui a permis une telle horreur ?

Personne ne l'avait permis, bien sûr, mais un tel monde existe, et de tels gens pullulent. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, suivant en cela les pas de mon père et ceux de mon grand-père, je gagne aujourd'hui ma vie en fabriquant des fétiches maléfiques.

Mais je ne lui dis rien. Je me contentai de prêter l'oreille à cette histoire, qui m'était si familière pour l'avoir entendue tant de fois.

Il est absolument essentiel que le sujet visé par le maléfice touche de sa propre main l'objet ensorcelé. C'est là que tout se joue, même si ce point peut s'avérer délicat. Mon grand-père mobilisa toutes ses relations, des plus proches aux plus lointaines, pour parvenir à accéder à quelqu'un qui connaissait quelqu'un qui était en lien avec un sous-traitant concurrent et rival de la société qui était en premier lieu responsable d'avoir causé la mort de son ami. C'est ainsi que mon grand-père obtint que l'on fasse parvenir son lapin au P-DG de ladite boîte, en mains propres. Le système d'interrupteur était intégré au dos de l'animal, et la lampe s'allumait ou s'éteignait lorsqu'on le caressait comme on l'aurait fait avec un vrai lapin.

Prétextant qu'il s'agissait là d'un cadeau personnel que son patron avait spécialement rapporté d'un voyage à l'étranger, la personne qui connaissait quelqu'un qui était en lien avec un sous-traitant concurrent et rival vint en personne offrir au P-DG la lampe-lapin, dont il lui fit la démonstration du système d'allumage caressant, non sans avoir préalablement pris soin d'enfiler une paire de gants. Le P-DG de la boîte en question opina distraitement du chef sans cesser de marteler de son sceau divers documents à signer étalés devant lui, avant de recevoir un appel téléphonique transmis par sa secrétaire, et de quitter précipitamment le bureau en annonçant à la cantonade qu'il avait rendez-vous avec un député.

La personne qui connaissait quelqu'un qui était en lien avec un sous-traitant travaillant pour la boîte en question, que mon grand-père avait mandatée pour cette mission, n'avait plus d'autre choix que de se retirer, en ayant soin de poser la lampe-lapin bien en vue sur le bureau du P-DG. Au moment de quitter la pièce, il avisa une jeune femme assise sur un coin du bureau, qui lui semblait pouvoir être la secrétaire de direction, et lui expliqua que la lampe-lapin qu'il avait laissée était un cadeau exclusivement réservé à son patron, et que personne d'autre ne devait y toucher. Mais, son interlocuteur n'étant qu'une vague relation de quelqu'un en lien avec un sous-traitant, et même pas le sous-traitant en personne, la secrétaire se contenta d'opiner distraitement, avant de replonger dans la lecture de son magazine.

Mon grand-père, quand il avait appris comment les choses s'étaient passées, avait poussé un soupir désabusé. Tout cela ne présageait rien de bon quant à l'accomplissement de la malédiction voulue. Il s'était même demandé s'il ne devrait pas un peu modifier la formule.

Mais bon, tant que le lapin ensorcelé se trouvait dans le bureau du P-DG, ou au moins quelque part dans son entreprise, tout n'était pas nécessairement perdu.

La lampe-lapin resta oubliée toute la journée sur le bureau du P-DG, puis fut descendue le soir, à l'heure où les employés quittaient leur travail, dans l'entrepôt. Et c'est ainsi que, dès la nuit tombée, le lapin se mit à ronger tout ce qui lui tombait sous les incisives. Il s'attaqua sans distinction aux cartons d'emballage, aux vieux journaux destinés à bourrer les colis, à

toutes sortes de documents jaunis, et jusqu'aux livres de comptes que l'on archivait dans cet entrepôt depuis des dizaines d'années. Comme il n'y eut personne pour venir le déranger, notre lapin put consacrer la totalité de la nuit à sa mission.

Le lendemain matin, quand le gardien ouvrit les portes de l'entrepôt, il découvrit répandus partout sur le sol des morceaux de papiers déchiquetés et des crottes. Il supposa que l'endroit devait être infesté de rats, se vit bientôt obligé d'aller acheter de l'arsenic, et commença à balayer en rouscaillant.

Dès la nuit suivante, le lapin, dont personne n'avait encore remarqué la présence dans un coin de l'entrepôt, reprit ses activités de grignotage des archives. Que ce soit le surveillant de jour ou le gardien de nuit, leurs rondes ne le dérangent guère dans ses activités, puisqu'ils se contentaient de passer vaguement leur lampe torche à travers la petite fenêtre incrustée dans la porte du hangar pour voir si tout allait bien, et tout allait bien, étant donné qu'ils ne voyaient rien. Une fois tous les papiers de l'entrepôt réduits en lambeaux, le lapin s'attaqua au bois.

Le gardien aperçut d'abord une forme blanche, dans un coin de l'entrepôt. Comme une espèce de flocon clair aussitôt disparu, un vieux bout de coton, pensa-t-il. Le lendemain, il en vit deux ou trois ; le jour suivant, cinq ou six. Quand il essaya de s'en approcher, il lui sembla que ça s'enfuyait à petits bonds, un peu comme des lapins, mais comme il n'y avait aucune chance de trouver des lapins en liberté dans les environs, il tourna le dos et oublia aussitôt. Il faut dire qu'avec le camion venant d'arriver pour

prendre un chargement destiné à approvisionner les différentes succursales, il était temps de s'activer, ouvrir en grand le portail et transporter les lots de caisses remplies de bouteilles. Mais ni le gardien, ni le chauffeur, ni le commercial n'aperçurent les lapins à poils blancs avec le bout des oreilles et de la queue tout noir qui se faufilaient entre les caisses et sautaient à bord du camion.

Peu de temps après, on se rendit compte que non seulement le site de la maison mère, mais aussi ceux des succursales et des divers points de vente étaient victimes du même mal : tout ce qui était en papier ou en bois se retrouvait rongé par on ne savait quelle bestiole, et l'on retrouvait les lambeaux déchiquetés au milieu d'une profusion de petites crottes de la taille d'un pois. Ni les souricières ni la mort-aux-rats, rien n'y faisait, même les chats s'avéraient inefficaces. Une jeune femme, examinant ces crottes disséminées aux quatre coins, soutint qu'elles étaient trop volumineuses pour être celles de rats et ressemblaient bien plutôt à celles d'un lapin. Elle le savait de source sûre, puisque cette employée au service comptabilité d'une des succursales était la tante d'un enfant dont l'école élémentaire avait décidé dans le cadre d'une classe verte d'élever un lapin, et qu'elle avait de temps à autre accompagné son neveu jusqu'au clapier pour nourrir l'animal d'herbes sèches. Mais aucun de ceux qui travaillaient dans les succursales ou dans les boutiques n'avait jamais vu le moindre lapin dans leurs entrepôts, et puis quelle compétence avait-elle question lapins, ou n'importe quelle bestiole, cette employée du service comptable juste bonne à compiler des archives et préparer le café ?

De toute manière, des filles comme ça n'attendent qu'une chose, trouver un mari et quitter la boîte, bref personne ne prêta la moindre attention à sa remarque.

Tous les employés, ceux de la maison mère comme ceux des succursales, durent alors participer activement à la campagne de dératisation. De fait, ils attrapaient pas mal de ces rongeurs, et cette grande opération avait au moins le mérite de procéder à un ménage efficace dans les divers coins et recoins des entrepôts, quitte à éreinter ceux qui s'en chargeaient. Mais chaque matin, on retrouvait le sol jonché de débris de papier et souillé de crottes de la taille d'un pois, juste un peu plus grosses que des crottes de rat.

Face à une telle mise en péril de ses documents, l'entreprise décida de déménager en urgence vers les bureaux les archives les plus anciennes et les plus sensibles, comptabilité des années antérieures ou plans de l'usine et de son extension. Tandis que l'on procédait à ce transfert, personne ne vit se faufiler entre les caisses, invisibles en plein soleil, des lapins blancs au bout des oreilles et de la queue tout noir.

Une rumeur commença bientôt à se répandre dans le voisinage, selon laquelle tous les entrepôts de l'entreprise étaient infestés de rats. Les gens qui y travaillaient, que ce soit au siège ou dans les succursales, la faisaient amplement circuler ; le moindre balayeur du plus petit hangar s'en faisait l'écho, d'autant plus amplifié qu'ils habitaient tous le village.

Afin de tenter de museler la diffusion de la rumeur en dehors de l'entreprise, toutes les succursales réunirent l'ensemble du personnel pour l'exhorter à

conserver le silence, et l'une d'entre elles ne trouva pas mieux à faire, pour sa part, que licencier pour l'exemple le surveillant de son entrepôt. À la suite de quoi cet employé, père de famille ayant à sa charge une vieille mère alitée, trois enfants en bas âge et cinq frères et sœurs cadets, franchit en pleine nuit les clôtures de l'entrepôt, muni d'un bidon d'essence avec lequel il comptait flanquer le feu au bâtiment, mais il fut surpris par le gardien de nuit et un autre surveillant qui n'avait pas été licencié. Pendant ce temps, dans la région même où une succursale venait justement de mettre en garde son personnel contre les effets rava-geurs de cette rumeur, le journal local publiait une pleine page sur les graves dangers causés à l'hygiène alimentaire par la prolifération des rats.

Cette « affaire des rats d'entrepôts » circulant de bouche à oreille prit dès lors une telle ampleur dans la région que l'entreprise, convaincue qu'il ne suffisait plus désormais de museler ses employés par la menace, décida d'organiser une journée portes ouvertes dans ses locaux. Ils avaient vu les choses en grand, invitant tous les employés et leur famille, tous les habitants du village et toutes les personnalités qui comptaient dans la région, sans oublier quelques célébrités, pour leur offrir une gigantesque dégustation de tous les produits qu'ils conservaient dans les fameux entrepôts, afin de démontrer non seulement l'ineptie de ces rumeurs concernant des problèmes d'hygiène, mais aussi le degré de perfection atteint par les spiritueux qui sortaient de cette distillerie, fleuron de l'industrie locale et pourvoyeuse d'emplois propices au développement économique de la région.

Les festivités se déroulèrent dans la cour qui s'étendait devant le corps de bâtiment principal, l'événement étant placé sous l'égide du P-DG lui-même, de son fils, le vice-président, accompagné de son épouse, ainsi que de son petit-fils, élève à l'école élémentaire. Lequel s'ennuyait fort, et, s'éloignant de ces grandes personnes qui se relayaient sur l'estrade pour enchaîner des discours aussi interminables que rébarbatifs ou ingurgitaient de l'alcool en subissant la musique bruyante produite par un groupe embauché spécialement pour l'occasion, il se mit à flâner ici et là, tout seul, dans les locaux de l'entreprise. Lorsqu'au bout d'un moment la belle-fille du P-DG s'aperçut de la disparition de son fils, elle partit à sa recherche et finit par le retrouver accroupi devant la porte ouverte de l'entrepôt.

– Qu'est-ce que tu fais là tout seul ? s'inquiéta sa mère.

Ce à quoi l'enfant répondit :

– J'ai joué avec le lapin.

Lorsqu'elle lui demanda où il avait vu un lapin, le petit garçon prit sa mère par la main et l'entraîna à l'intérieur de l'entrepôt. Et il tendit le doigt vers un coin où traînait une étagère métallique couverte de poussière, sur laquelle reposait une lampe en forme de lapin ; il voulait l'avoir.

Sa maman lui expliqua qu'elle allait en parler à grand-père, puisqu'il s'agissait d'un bien appartenant à l'entreprise, et le temps de regagner la fête elle avait oublié. Mais pas l'enfant. Et quand il quémenda auprès de son grand-père, déjà dans les vapeurs d'une ivresse prononcée, la permission de prendre une espèce de machin bizarre qui traînait dans l'entrepôt, il lui répondit d'un air distrait de faire ce qu'il voulait,

avant de se diriger vers un groupe de messieurs haut placés avec lesquels il pourrait continuer à boire.

L'événement connu un franc succès. Jusqu'aux petites heures de l'aube, les invités vidèrent tous ces verres d'alcool si généreusement offerts par la maison. La belle-fille du P-DG tint aussi longtemps qu'elle put, mais elle finit par rentrer la première avec son fils qui se plaignait de tomber de fatigue. Sur le chemin du retour, dans la voiture, l'enfant serrait précieusement entre ses bras une lampe-lapin couverte de poussière.

Finalement, cette belle soirée de dégustation permit de mettre efficacement un terme à cette « affaire des rats », d'autant que sa cause première, la lampe-lapin, avait été déplacée depuis les entrepôts jusqu'à la demeure du fils du P-DG.

Mais ce n'est pas pour autant que disparurent tous les lapins déjà installés dans les entrepôts du siège, des succursales et des magasins. Sans parler de ceux qui avaient accompagné les documents sensibles lors de leur transfert dans les bureaux. Et, tous, ils continuaient de plus belle à proliférer, et à grignoter ce qui leur tombait sous les incisives.

Chaque nuit, dans les tiroirs ou dans les armoires métalliques, des documents aussi essentiels que bons de commande, contrats, chiffres des ventes, livres de comptes, états financiers et ainsi de suite, étaient rongés, mâchonnés, déchiquetés.

Et l'on s'aperçut qu'il en allait de même avec ce que l'entreprise avait de plus précieux, argent liquide, chèques ou billets à ordre, que l'on avait pourtant pris la précaution d'enfouir au plus profond de coffres-forts.

Et tandis que l'on s'activait à sortir des bâtiments l'intégralité du mobilier, y compris les coffres-forts, pour tout étaler dans la cour en vue de faire procéder à un traitement de désinfection sévère par une compagnie spécialisée, et que simultanément on assujettissait l'ensemble du personnel à une stricte prévention sanitaire, pendant ce temps, le petit-fils du P-DG repassait ses leçons et rédigeait ses pages d'exercices sur son bureau, à la lumière de sa lampe-lapin, qu'il plaçait ensuite, le soir, à son chevet, pour l'avoir près de lui lorsqu'il dormait. L'enfant adorait cette lampe représentant un lapin si mignon sous un arbre, et se vantait devant ses petits camarades, lorsque ceux-ci venaient jouer chez lui, en leur racontant que c'était un cadeau que l'on avait expédié à son grand-père depuis un lointain pays étranger. Plusieurs fois par jour, il caressait le dos du lapin, pour allumer ou éteindre la lampe.

Désormais à demeure dans la maison du fils du P-DG, le lapin cessa de ronger des papiers.

C'est autre chose qu'il commença à ronger.

Le petit-fils du P-DG était en dernière année d'école élémentaire. Pas très grand pour son âge, il jouissait néanmoins d'une santé solide et n'était jamais importuné par les maladies. Sa mère vantait sa docilité, sa gentillesse, ses succès scolaires et son goût pour les études, même si parfois, c'est vrai, il préférait sortir pour aller taper dans un ballon plutôt que réviser ses leçons et rédiger ses pages d'exercices.

Les premiers temps où il oublia de faire ses devoirs ou d'apporter ses affaires à l'école, personne ne s'inquiéta plus que ça. Après tout, c'était le petit-fils du P-DG de la distillerie, un bon élève, alors son

professeur se contenta de lui rappeler gentiment les convenances, sans le houspiller. Mais quand il piqua une crise de nerfs puis qu'il insulta son professeur venu le raisonner, ce dernier téléphona à sa mère. Il lui demanda de contrôler les sautes d'humeur de son fils, lui expliquant que les enfants d'aujourd'hui avaient tendance à entrer dans la puberté de manière de plus en plus précoce, ce à quoi elle ne put qu'acquiescer.

Vers la fin des vacances, le garçon devint obsédé par la nourriture. Il soutenait n'avoir rien mangé alors qu'à l'évidence il sortait de table, allait voler dans le réfrigérateur des quantités de choses à grignoter qu'il planquait un peu partout dans sa chambre, puis piquait des crises de rage quand sa mère voulait les lui reprendre. Sa famille attribuait ce comportement à un phénomène de croissance et lui donnait en conséquence des repas plus copieux et plus variés, mais les seules choses qui croissaient, c'étaient sa gloutonnerie, sa défiance et sa sauvagerie.

Le jour de la rentrée, il se perdit sur le chemin du retour. Ce trajet, il l'avait fait tous les jours durant six ans : dix minutes de marche, quinze en flânant.

Lorsqu'une voisine le découvrit tout désorienté, assis non loin de son école, par terre, au milieu de la chaussée, elle le raccompagna jusque chez lui. Il puait terriblement. La femme supposa qu'il avait dû s'oublier et lâcher la grosse commission dans sa culotte. C'est ce qu'elle expliqua avant de s'éclipser à pas menus, toute gênée, avant même que la mère, stupéfaite, ne comprenne de quoi il retournait et n'ait le temps de la remercier.

Ses parents le conduisirent à la clinique locale. Le pédiatre leur conseilla de se rendre directement dans

un centre médical plus grand. Ils gagnèrent alors la ville la plus proche, où se trouvait un hôpital universitaire, mais en ces temps où n'existaient ni la pédopsychiatrie ni la technologie IRM, personne ne trouva grand-chose à dire. Tout de même, lorsque le pédiatre de service vit cet enfant qui se balançait sur sa chaise, le regard perdu dans le vague, en marmonnant des propos incompréhensibles et qui venait par ailleurs de se pisser dessus, il suggéra aux parents d'aller plutôt consulter en psychiatrie. Ce sur quoi le père bondit de sa chaise, le visage empourpré, en hurlant :

– Vous osez dire que mon fils est fou ?

Et, tout en agonissant le médecin d'un flot d'injures, il prit son fils dans ses bras, écarta son épouse qui tentait de le retenir, et quitta l'hôpital. Des larmes dans les yeux, la mère supplia le praticien d'accepter ses mille et mille excuses avant de s'empresse de suivre son mari et son fils.

L'état de l'enfant se dégrada brutalement, juste après cette visite à l'hôpital. Il ne reconnaissait plus ses parents, continuait à souiller son pantalon, ne parvenait plus à marcher correctement et proférait en permanence un marmonnement dénué de sens. Il passait la majeure partie de son temps étendu sur son lit, le regard perdu au plafond, sans jamais cesser de baragouiner, et le seul objet sur lequel il semblait encore pouvoir fixer son attention était sa lampe-lapin. Elle avait quitté son bureau pour rester désormais à demeure sur sa table de chevet, et, aussi occupé qu'il soit à contempler le plafond, il tournait régulièrement la tête pour vérifier qu'elle était toujours là, ce qui le rassurait. À l'inverse, si qui que ce soit faisait mine de

vouloir la toucher, il était rongé d'anxiété et se mettait à glapir.

Si quelqu'un l'avait observé dormir, il aurait parfois pu voir son nez frétiller comme celui d'un lapin, ses dents mastiquer dans le vide, et même ses oreilles se dresser, mais aucun adulte ne remarqua rien. Dans ses rêves, l'enfant se trouvait assis sous un arbre en compagnie d'un adorable lapin blanc avec le bout de la queue et des oreilles tout noir, en train de lui grignoter joyeusement le cerveau. Et plus le lapin rongait, plus le monde se rétrécissait, se réduisant désormais à un petit espace sous l'arbre où il était assis en compagnie d'un lapin. Et comme l'enfant n'était plus à même de comprendre quoi que ce soit, il s'abandonnait au bonheur simple de se trouver là, en compagnie d'un lapin.

Et tandis qu'agonisait doucement le petit-fils du P-DG, étendu sur son lit à côté d'une lampe-lapin, les saisons changeaient, mais elles n'étaient pas les seules : le monde aussi changeait, et les gouvernements. Les personnages si influents qui avaient permis à la distillerie d'asseoir son monopole et d'inonder le marché de ses alcools de pacotille avaient perdu de leur lustre et de leur entregent. C'est ainsi que pour la première fois depuis sa création l'entreprise eut à subir un contrôle fiscal.

Mais à cette période, jour après jour, les invisibles bestioles avaient déjà déchiqueté l'intégralité des livres de comptes, des balances commerciales et autres états financiers. Toutes les déclarations d'impôts dûment rédigées, tous les reçus de l'administration fiscale dûment validés n'étaient plus que d'irrécupérables petits lambeaux de chiffon.

Les lapins s'attaquaient désormais aux papiers peints recouvrant les murs des bureaux, et l'on pouvait trouver les empreintes de leurs incisives sur les poutres des bâtiments ainsi que sur le bois des portes. Avec ses planchers jonchés d'un brouet de paperasses déchiquetées pour tout document administratif et ses locaux qui se dégradaient bon train, la compagnie, qu'il s'agisse du siège ou de ses succursales, commençait à avoir piètre allure. Il n'était pas un employé qui ne soit obligé de constater que la boîte coulait, que ce soit vu de l'extérieur, ou vu de l'intérieur.

Seul le P-DG refusait de s'en apercevoir.

Longtemps, le petit-fils du P-DG resta prostré sur son lit, fixant le plafond, sans pouvoir rien faire d'autre que respirer.

Et puis, un jour, même ça, il cessa.

Au retour des funérailles qu'il avait organisées pour son fils, son père alla se recueillir seul dans la chambre désormais vide. Il referma la porte derrière lui et s'abandonna à ses larmes. Assis sur le lit, il posa sur ses genoux la lampe que son fils chérissait tant, et il caressa longuement le dos du lapin en répétant, au milieu des sanglots, le nom de son fils.

La direction générale des impôts conclut que l'entreprise devait payer les taxes, non seulement sur les bénéfices qu'elle avait réussi à dissimuler, mais encore sur tous ceux qu'elle avait dûment déclarés et payés en leur temps, le tout assorti de pénalités de retard. Et malgré toutes leurs protestations, ils n'avaient désormais plus le moindre document intact à présenter prouvant leur bonne foi.

Dès que le bruit commença à se répandre que l'entreprise avait perdu tous ses documents commerciaux et financiers, les débiteurs se mirent à prétendre ne rien devoir sans qu'on puisse leur opposer la moindre preuve, tandis que les créanciers exigeaient le règlement immédiat de dettes certifiées. Le P-DG crut devenir fou. Il se précipita vers un coffre-fort dont lui seul connaissait l'existence, et qui contenait le carnet secret où il avait noté tous les avoirs de la compagnie, les titres de créance et les dettes. Mais lorsqu'il ouvrit la porte du coffre, il ne retrouva rien de ce carnet dont dépendait sa survie, sinon des détritrus irrécupérables de papier rongé, mâché, craché, sans parler de parties entières disparues, avalées à jamais.

Ici, on s'attendrait à assister à la grande scène où le P-DG serait frappé d'un infarctus, se saisissant la nuque, tombant à la renverse, perdant à jamais conscience. Mais non, le lapin ensorcelé ne se montra pas aussi généreux. Il n'acheva pas le P-DG.

Celui qu'il acheva, ce fut son fils. Ce matin-là, après avoir passé la nuit accablé de douleur sur le lit de son enfant défunt, le fils du P-DG voulut se lever, mais dès qu'il posa son pied droit sur le sol, sa cheville se brisa net. Dans sa chute, il tendit le bras gauche pour se protéger le visage, ce qui provoqua trois fractures et une fêlure des os du bras.

Il n'avait pas quarante ans, et avait toujours joui d'une excellente santé. Même enfant, il ne s'était jamais gravement blessé, ni ne s'était fracturé le moindre os. Tandis qu'il était immobilisé à l'hôpital après la pose de trois broches, bras gauche et jambe droite plâtrés, la chute de l'entreprise prenait un tour vertigineux. Le P-DG était bien trop occupé à fuir tous ceux qui lui réclamaient de l'argent, direction des finances ou